



1 Prairies inondées dans la vallée de la Meurthe à Azerailles © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Vue aérienne de la vallée de la Meurthe © 4VENTS





Vallée de la Meurthe de la Voivre à Saint-Clément et tourbière de la Basse-Saint-Jean



Superficie : 2 081 ha
Département : Meurthe-et-Moselle (et Vosges)
Maître d'ouvrage : CG 54
Opérateur : CG 54

Une vallée animée par une rivière dynamique

Le site « Vallée de la Meurthe de La Voivre à Saint-Clément et tourbière de la Basse Saint-Jean » est installé dans la vallée inondable de la Meurthe et sur le coteau gréseux de Bertrichamps. La Meurthe qui y serpente et y forme une série de méandres confère à la vallée son originalité et sa richesse écologique. En effet, elle est l'une des rares rivières mobiles de la moitié nord de la France dont la dynamique naturelle a été préservée ; la rivière peut encore divaguer librement sur une partie de son cours.

Le caractère mobile du cours d'eau modifiant constamment le tracé de son lit mineur, la rivière crée continuellement des milieux originaux :

- Dans le cours de la rivière se développent des herbiers* à renoncules (*Habitat 3260*).
- La divagation permanente de la rivière génère des bancs de sables et de graviers colonisés par une végétation pionnière* (*Habitat 3270*).
- Les forêts alluviales* (*Habitat prioritaire 91E0*) comprennent la saulaie arborescente* à Saule fragile (*Habitat prioritaire 91E0-2*), la frênaie-ormeaie à Cerisier à grappes (*Habitat prioritaire 91E0-10*) et l'aulnaie-frênaie à hautes herbes (*Habitat prioritaire 91E0-11*).
- Sur les terrasses alluviales*, les prairies mésotrophes* de fauche (*Habitat 6510*) et les prairies oligotrophes* (*Habitat 6410*) sont exploitées par l'agriculture. Les mégaphorbiaies* hygrophiles* à Reine des prés (*Habitat 6430*) bordent les zones humides de la vallée.

Bien que située à très basse altitude, la tourbière haute active (*Habitat prioritaire 7110*) de la Basse Saint-Jean abrite les principaux éléments du cortège floristique et faunistique des tourbières vosgiennes. Ainsi, la Rossolis à feuilles rondes et la Cordulie arctique sont les représentants les plus emblématiques de cette tourbière. Mais l'espèce végétale la plus remarquable de ce site est certainement la Sphaigne imbriquée, dont il s'agit de la seule station actuellement connue en Lorraine. De plus, une magnifique boulaie tourbeuse (*Habitat prioritaire 91D0-1*) a colonisé la partie la plus sèche sur 1,5 ha.





- 1 La boulaie sur tourbe à la Basse Saint-Jean © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Noue de la Meurthe à Glonville © FRANÇOIS SCHWAAB



L'originalité et le degré de conservation des habitats naturels sur le site sont à l'origine d'une diversité faunistique remarquable et l'on y dénombre une quinzaine d'espèces inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore ». La Mulette épaisse est présente dans le lit de la rivière. Quatre papillons d'intérêt communautaire ont été inventoriés dans le site : le Cuivré des marais, l'Azuré des paluds, l'Azuré de la Sanguisorbe et le Damier de la Succise. Parmi les poissons nous pouvons mentionner la Lamproie de Planer, la Bouvière et le Chabot commun. Le Triton crêté et le Sonneur à ventre jaune ont de belles populations dans les mares de la vallée. Neuf espèces de Chiroptères ont été inventoriées dans la vallée ; trois d'entre-elles sont inscrites à l'annexe II : le Petit rhinolophe, le Vespertilion à oreilles échancrées et le Grand murin. Enfin, le Castor d'Eurasie est la dernière espèce arrivée sur le site.

Le fonctionnement hydraulique préservé de ce secteur en fait également une zone humide d'importance significative qui contribue pleinement aux fonctions épuratrices et de régulation des eaux. Il permet de garantir, grâce au rôle de filtration et de purification assuré par les milieux alluviaux*, une eau de qualité, à la fois dans la rivière et dans la nappe associée. La vallée inondable, au sein de laquelle les crues peuvent s'épandre librement, permet de protéger les secteurs urbanisés situés à l'aval des inondations, ou au moins d'en limiter l'étendue, au niveau de l'agglomération de Lunéville puis au niveau de l'agglomération nancéenne.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Vallée de la Meurthe de La Voivre à Saint-Clément et tourbière de la Basse Saint-Jean » couvre la vallée de la Meurthe depuis Raon-l'Étape jusqu'à Lunéville. Son périmètre s'étend sur deux cantons des Vosges et trois de Meurthe-et-Moselle.

Une des principales menaces pesant sur cette vallée est la mise en place de carrières d'extraction de matériaux alluvionnaires. En effet, la présence de carrières dans la vallée inondable nécessite d'entraver la liberté de cours de la rivière, afin de ne pas la voir se déverser dans les zones d'extraction. Dès le début des années 1990, le Schéma Départemental des Carrières de Meurthe-et-Moselle a considéré que l'impact des carrières sur les milieux et sur leur fonctionnement est difficilement compensable.

Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle s'est impliqué dans la préservation de la partie meurthe-et-mosellane du site et l'a classé Espace Naturel Sensible prioritaire. Il s'est engagé dans une politique ambitieuse de préservation des secteurs les plus remarquables de la vallée par le biais de l'acquisition foncière. Il s'est ainsi rendu propriétaire, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, de plus de 130 ha dans la vallée depuis le début des années 2000. La gestion des milieux ainsi préservés est assurée par les agriculteurs locaux.

Pour maintenir la beauté et l'intérêt écologique du site, des pratiques de fauche et de pâturage adaptées sont proposées aux exploitants agricoles. Des mesures de gestion écologique des boisements humides, des haies, des mares et autres annexes hydrauliques sont discutées avec les propriétaires forestiers ou agricoles du site.

Habitats représentés dans ce site

3260 3270 6410 6430 6510 7110 91D0 91E0

Espèces représentées dans ce site

1032 1059 1060 1061 1065 1096 1134 1163 1166 1193 1303
1321 1324 1337

Documentation

CG 54 - DAVIAU N. (2007)

